

GYROLED KOMBI

1 seul feu pour 2 fonctions

GARANTIE
3 ANS



PRODUIT
+

Une double signalisation obligatoire réunie dans un seul feu :
*lenteur du véhicule et priorité d'intervention en déneigement ou
véhicule de service et facilité de passage*

- Pour les véhicules de catégorie B : route/autoroute, hivernage, EDF/GDF, ambulance blanche
- Technologie LED homologuée R65
- Economie d'énergie : consommation réduite
- Utilisation possible avec le moteur éteint
- Réduction de l'usure des éléments électriques du véhicule : batterie, alternateur
- Solide : dôme et parabole en polycarbonate
- Durée de vie du Gyroled® égale à celle du véhicule
- Pas de perturbation électromagnétique (CEM)

Caractéristiques techniques

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Cabochon en polycarbonate orange, bleu ou transparent cristal• Consommation maximale :<ul style="list-style-type: none">• 12V : 1800mA ; 24V : 900mA• Alimentation : 12 à 24 VOLTS continu• Protection contre les inversions de polarité• Indice de protection : IP45 | <ul style="list-style-type: none">• Vibrations sans incidence sur le fonctionnement• Température de fonctionnement : -40°C à +85°C• Dimensions (Hauteur x Diamètre en mm) :
Standard : 181 x 105• Niveau sonore: 0 dB |
|---|--|

GYROLED KOMBI

1 seul feu pour 2 fonctions

Homologations

Classe 2 :

Bleu en mode rotatif (gyrophare) TB2 (E2) 00 10034
 Bleu en mode flash (à éclats) TB2 (E2) 00 10033
 Orange en mode rotatif (gyrophare) et en mode flash (à éclats) : Nous consulter

PHOTOMETRIE : Homologation selon règlement ECE-R65
 230 candelas : valeur maximale dans le plan horizontal 0°.

PROTECTIONS : Etanchéité : IP67 selon NF EN 60529 - Protection contre les impacts mécaniques : IK08 selon NF EN 50102

CEM : N° e2 03 08036,
 DIRECTIVE 2006/28 n°e2*72/245*2006/28*08036
 - Conforme CISPR25 (2002) classe 3

ELECTRIQUE : ISO 7637-2(2004), Cahier des charges PSA B21 7110 (2001) & Renault 36-00-808/___E (2001)

TEMPERATURE : T° extrême en fonctionnement § 4.6.1. cdc PSA B21 7130 (2001)

Classe 1 :

Bleu : en mode rotatif (gyrophare) : EUR TB1 E2 00 08064
 Bleu : en mode flash (à éclats) : EUR TB1 E2 00 08088
 Orange : en mode rotatif (gyrophare) EUR TA1 E2 00 09031
 Orange : en mode flash (à éclats) EUR TA1 E2 00 09032

PHOTOMETRIE : Homologation selon règlement R65
 200 candelas : valeur maxi dans le plan horizontal 0°

PROTECTIONS : Etanchéité : IP67 selon NF EN 60529
 Protection contre les impacts mécaniques : IK08 selon NF EN 50102

CEM : DIRECTIVE 2006/28
 n°e2*72/245*2006/28*08036
 Conforme CISPR25 (2002) classe 3 (mode rotatif)

ELECTRIQUE : ISO 7637-2(2004) Cahier des charges PSA B21 7110 (2001) & Renault 36-00-808/___E (2001)

Feu inférieur Classe 2		Feu supérieur Classe 1		Fixation	Code
Couleur	Mode	Couleur	Mode		
Bleu	Eclats	Orange	Rotatif	Iso	24602
Orange	Rotatif	Bleu	Eclats	Iso	24604
Orange	Rotatif	Bleu	Eclats	Magnétique	24605
Bleu	Eclats	Orange	Eclats	Iso	24575
Bleu	Eclats	Orange	Eclats	Magnétique	24606
Orange	Eclats	Bleu	Eclats	Iso	24607

